Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 029-242900561-20260929-DELIB2026171-DE

Haute Cornouaille
Communauté de Communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUTE CORNOUAILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n°2026-171	
Promotion touristique, Musique, Chant et Danse – Convention d'occupation d'un local à titre gratuit avec l'association Les Amis de Châteauneuf-du-Faou	**Nomenclature 1.4**

Membres du Conseil Communautaire	Nombre de présents	Nombre de votants (liste en annexe)
31	28	31

L'an deux mille vingt-six, le vingt neuf septembre à 19 heures,
Le Conseil communautaire, légalement convoqué le vingt-trois septembre deux mille vingt-six par voie électronique en vertu des articles L2121-10 et L2121-13-1 du CGCT, s'est réuni, au siège de la Communauté de communes, salle du conseil, 6 rue de Morlaix à Châteauneuf-du-Faou,
Sous la présidence de Madame Marguerite BLEUZEN
Etaient présents : cf. liste en annexe
Hélène PAUGAM a été nommée secrétaire de séance
Rapporteur : Tugdual BRABAN

EXPOSE :

Depuis le 1er janvier 2017, l'Office de Tourisme de Haute Cornouaille est communautaire, avec deux bureaux d'information touristique pour accueillir et renseigner les visiteurs. L'un se situe 17 rue de la mairie, 29520 Châteauneuf-du-Faou et le second 1 rue du Général de Gaulle, 29540 Spézet.

Le bâtiment du bureau d'information touristique de Châteauneuf-du-Faou fait l'objet d'une mise à disposition par la commune de Châteauneuf-du-Faou dans le cadre du transfert de compétence de l'Office de Tourisme au 1er janvier 2017.

L'association Les Amis de Châteauneuf-du-Faou organise depuis 2017 des expositions et des animations culturelles à destination des habitants et des visiteurs.

Elle œuvre à l'organisation d'expositions renommées sur le territoire : Concours Paul Sérusier, Foire aux toiles, expositions de peintures d'artistes locaux, etc …

La CCHC met à disposition de l'association, à titre gratuit, le local situé à l'étage du Bureau d'information touristique de Châteauneuf-du-Faou pour l'organisation d'expositions d'art.

Afin de formaliser les conditions de cette mise à disposition, il est proposé de signer une convention.

Considérant l'avis favorable du Bureau communautaire du 22 septembre 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- ***a approuvé la convention d'occupation d'un local à titre gratuit avec l'association Les Amis de Châteauneuf-du-Faou,***
- ***a autorisé la Présidente à signer ladite convention.***

Pour extrait certifié conforme au registre,
Fait à Châteauneuf-du-Faou, le 29 septembre 2026.

La Présidente,
Marguerite BLEUZEN

Communauté de Communes de Haute Cornouaille

La Présidente :
- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la Communauté de Communes
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 029-242900561-20260929-DELIB2026171-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2026

NOM	PRESENT	ABSENT EXCUSE	PROCURATION
Tugdual BRABAN	X		
Nathalie DEROUT	X		
David DELAPORTE	X		
Michèle LALLOUET	X		
Jacques LEVENEZ	X		
Fabienne GARNIER	X		
Bernard NOEL	X		
Georges CROGUENNEC	X		
Nadine POUPON	X		
Maurice QUINTIN	X		
Maryvonne TREUJOU	X		
Joëlle LE BIHAN	X		
Yvon COQUIL	X		
Jean-François SARREAU	X		
Erwan BRIAND	X		
Nicolas LEVENEZ	X		
Michel LE ROUX	X		
Martine QUEMERE		X	Pouvoir à Michel LE ROUX
Marguerite BLEUZEN	X		
Jocelyne BOULC'H	X		
Alain LAMANDA		X	Pouvoir à Jocelyne BOULC'H
Dominique MENUGE	X		
Brendan RIOU	X		
Loïc PICHERIT		X	Pouvoir à Brendan RIOU
Hélène PAUGAM	X		
Xavier YANNOU	X		
François LE CLECH	X		
Anne-Marie DUIGOU	X		
Sylvie LE MOAL	X		
Anthony PAGE	X		
Aude QUINIOU	X		

Nombre de membres titulaires : 31
Nombre de membres présents : 28
Nombre de pouvoirs : 3

Etaient également présents :
Lionel BOURGEOIS, directeur général des services
Morgane ROBIC, gestionnaire des instances